



Règlement START

Public concerné:

Musiciens débutants ou peu expérimentés, porteurs d'un premier projet artistique.

Modalités d'accompagnement :

- Diagnostic artistique et scénique
- Ateliers de pratique artistique et technique (répétition, balances, pratique instrumentale/vocale...)
- Travail sur les outils du groupe (fiche technique, bio, photos...)
- Découverte de l'environnement des musiques actuelles
- Rencontres avec des professionnels de la filière musicale régionale
- Partage d'expérience avec des groupes lauréats de l'année précédente lors d'une soirée concert-rencontre

Critères d'éligibilité :

- Etre normand (résider en région pour au moins la moitié des membres)
- Présenter un premier projet artistique dans une esthétique musiques actuelles (rock, pop, hip hop, reggae, électro, chanson, jazz, musiques traditionnelles et du monde...)
- Avoir moins de 2 ans d'existence
- Avoir une visibilité (par la scène, sur les réseaux sociaux, dans les médias...)
- Avoir un répertoire constitué principalement de compositions originales (les créations originales et réarrangements seront appréciés selon l'esthétique musicale)
- Transmettre deux extraits sonores en format numérique
- Avoir rempli le formulaire en ligne
- Etre disponible pour les 3 jours en immersion (période des vacances de la Toussaint)
- Ne pas avoir déjà bénéficié du parcours START

Modalités de sélection :

La sélection se fait sur dossier (formulaire type en ligne) et écoute des extraits musicaux par un jury professionnel.

Critères de sélection :

- Proposition artistique
- Contenu du projet envisagé pour l'année
- Motivation, investissement
- Régularité des répétitions, implication dans le développement du projet...

Critères d'appréciation :

Une attention particulière sera portée à l'ancrage territorial des artistes et de leurs projets.

Le jury:

Il est constitué de :

- 5 professionnels normands (1 représentant/département) des musiques actuelles (chargés d'accompagnement, développeurs d'artistes, programmeurs, etc.)

En présence de représentants des institutions partenaires du dispositif (Région Normandie, Drac Normandie, Départements du Calvados, de l'Eure, de la Manche, de l'Orne, de Seine-Maritime et Ville de Caen).

Contact :

dispositif@le-far.fr

